

Animation pédagogique Sélestat 8 mars 2022

INCLURE UN ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements et adaptations pédagogiques en classe

Bérangère ITENEY Conseillère Pédagogique
Rachel GOLDSCHMIDT ERSEH

« Adapter c'est éviter de transformer une **situation d'apprentissage** en **situation de handicap**. »

(Sarralié, 2017)

I- Le Handicap et l'école

II- Les différents plans (dont le PPS)

II - quels aménagements et adaptations pour mes élèves ?

IV- Comment peut-on rendre accessible ces exemples concrets ?

DÉFINITION DU HANDICAP

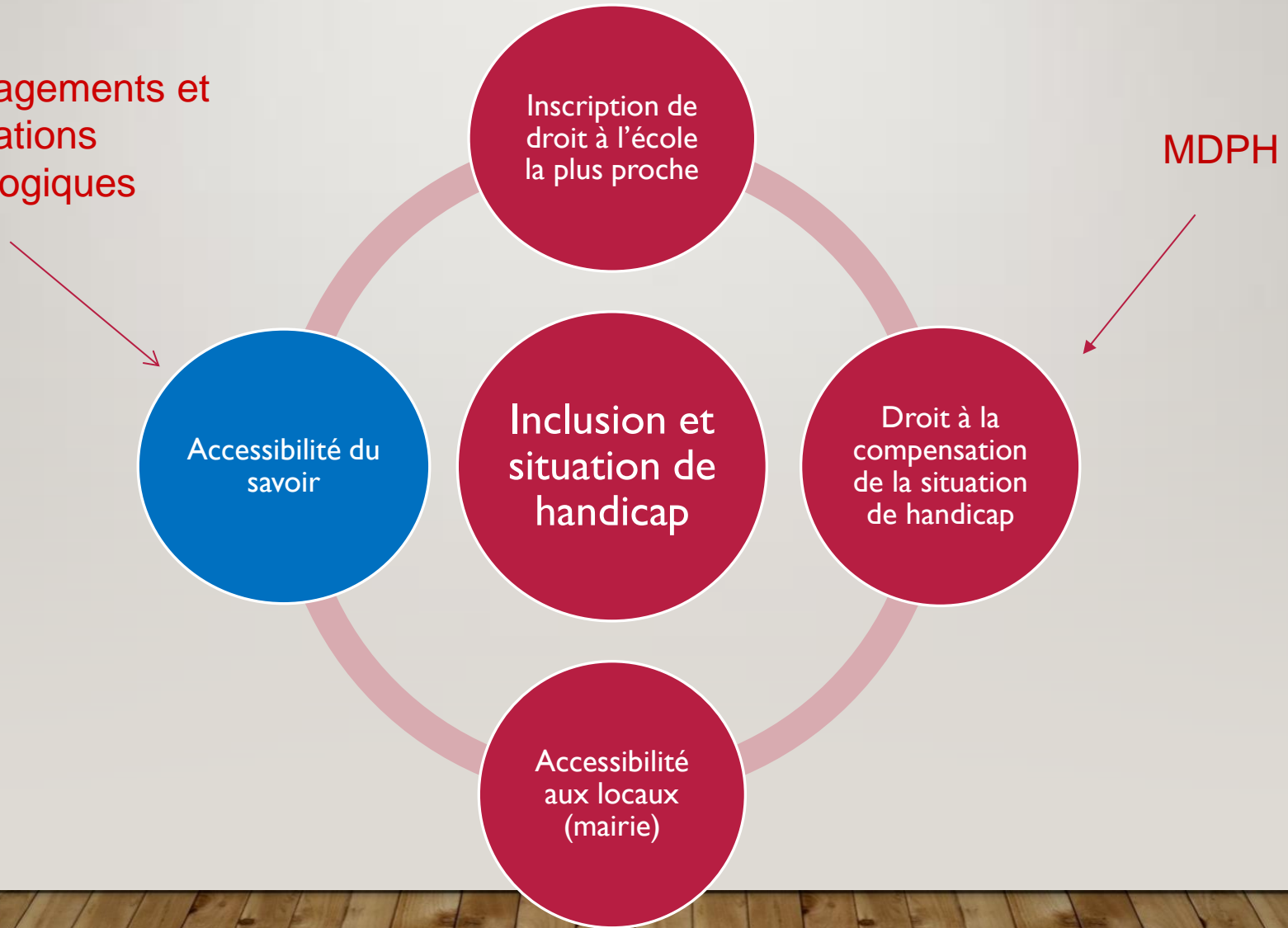
Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute **limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement** par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Attention: ce n'est pas l'altération qui fait le handicap mais la limitation de fonction.

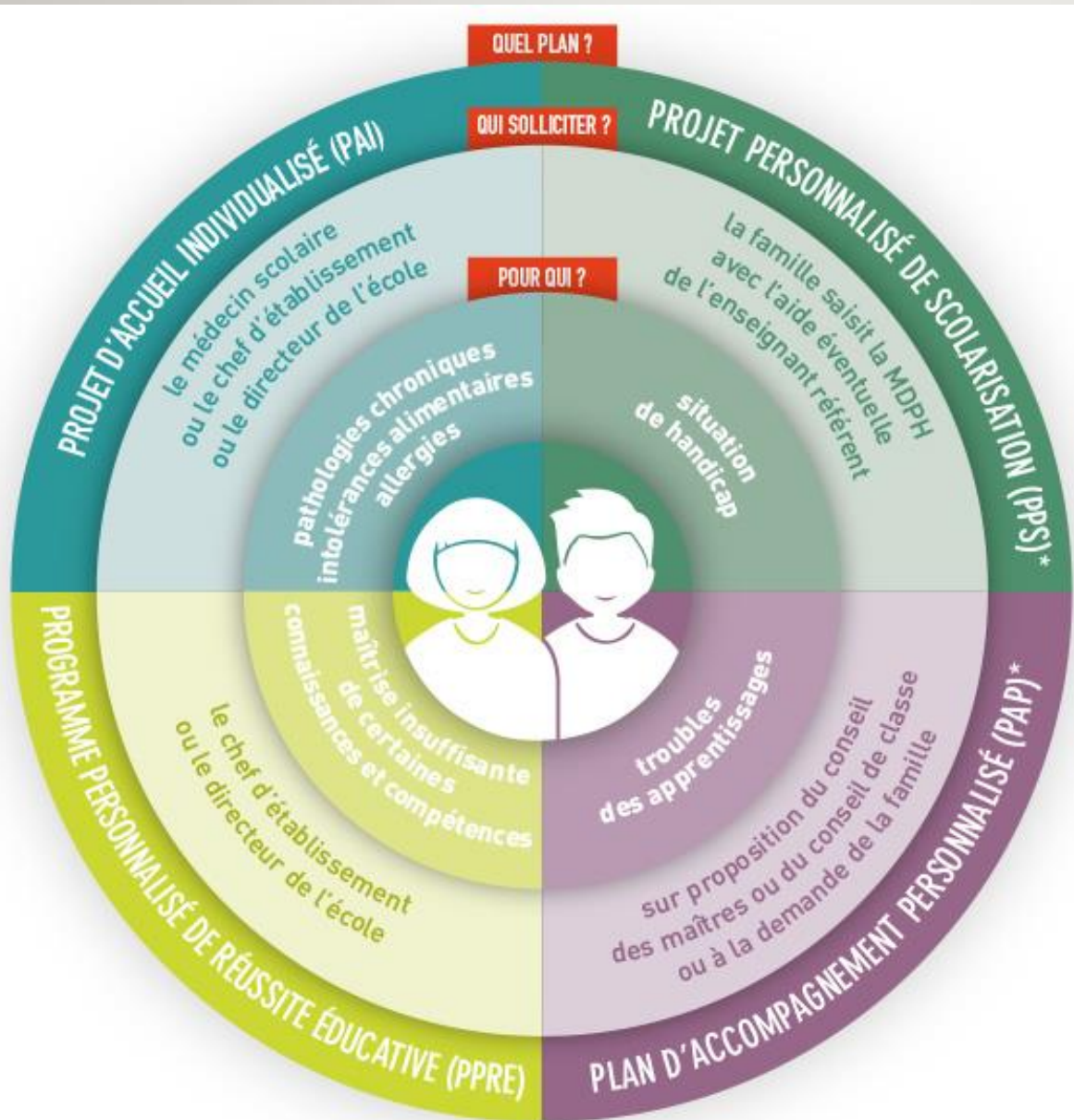
C'est à la société que revient la responsabilité de compenser les impacts de la situation de handicap sur la vie de la personne

PRINCIPAUX IMPACTS PAR RAPPORT À L'ÉCOLE

Aménagements et Adaptations pédagogiques



LES DIFFÉRENTS PLANS



[Plus d'informations ici pour les différents plans](#)

**Pour les élèves en situation de handicap, c'est le PPS.
Un élève a un PPS lorsqu'il a une notification de la MDPH pour une compensation scolaire.**

(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.

LE SUIVI DU PPS

Lorsque l'élève a obtenu des compensations par la MDPH, il bénéficie d'un PPS (Projet Personnalisé de scolarisation).

Depuis mars 2020, la MDPH du 67 rédige le PPS que je transmets à l'école à la place des notifications qui ne me sont plus transmises.

- La situation va demander un suivi.
- Le directeur d'école est garant de **la mise en œuvre** du PPS
- L'enseignant a la responsabilité pédagogique de mise en place des adaptations/compensations prévues.
- Chaque année, les besoins de l'élève sont réévalués lors de l'ESS organisé par l'enseignant référent

4 DOCUMENTS POUR LES ÉLÈVES AVEC PPS

	Notification MDPH	PPS	Document de mise en œuvre du PPS	GEVA-Sco
Qui rédige ?	MDPH	MDPH (depuis mars 2020)	enseignant ou l'équipe enseignante de l'élève	L'enseignant de l'élève et l'enseignant-référent qui le finalise
Qui sont les destinataires ?	Parents uniquement depuis mars 2020	Parents, école (par l'intermédiaire de l'enseignant référent)	école	Tous les participants à la réunion + la MDPH
Quel est le contenu ?	Décisions de la MDPH	ensemble des mesures prises en faveur de la scolarisation de l'élèves en situation de handicap (extraits de décisions, préconisations ...)	traduit concrètement les décisions et préconisations du PPS en aménagements et adaptations pédagogiques Voir annexes du BO n°16 de 2016	regroupe les principales informations sur la situation d'un élève <ul style="list-style-type: none"> - afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du PPS - Afin de donner des informations utiles aux enseignants ayant à charge l'élève
Remarques	Plus transmis aux écoles depuis que la MDPH rédige le PPS	Peut mentionner des grandes orientations pour les aménagements et adaptations pédagogiques	Peut servir de support pour l'entretien de début d'année avec les parents institué dans la circulaire de rentrée 2019	Suit l'élève d'où l'importance d'y faire figurer les grandes lignes d'aménagements pédagogiques pour la nouvelle équipe

UN EXEMPLE DE PPS

MDPH de Bas-Rhin

6a rue du Verdon
67100 Strasbourg

Projet personnalisé de scolarisation

Ce PPS est valable jusqu'à la fin du cycle en cours. Il peut être révisé à la demande de la famille.

1-Situation actuelle (à la date du 12/03/2020)

Renseignements administratifs :

N° dossier MDPH :

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

67600 SELESTAT

Tél

Courriel :

Parents/Responsables légaux :

67600 SELESTAT

Tel :

Courriel :

Partie
renseignements
administratifs

UN EXEMPLE DE PPS

Etablissement fréquenté : Collège public BEATUS RHENANUS

Si différent, établissement scolaire de référence :

Etablissement médico-social (le cas échéant) :

Autre établissement fréquenté (sanitaire, social, ...) :

Enseignant référent : GOLDSCHMIDT Rachel

Tél 03 88 92 01 13

Courriel :referent67.sud3@ac-strasbourg.fr

Scolarisation actuelle :

Modalité de la scolarisation :

Classe :

Temps effectif de scolarisation (en demi-journée) :

Lieux	Temps par semaine	
	½ journée	minutes
Etablissement Scolaire	9 demi-journées	

Projet de vie de la famille, projet de formation:

Demande de renouvellement d'AVS

Éléments
scolaires
Tels qu'ils
étaient
renseignés
lors de la
demande

temps de
scolarisation

Attention : il ne s'agit pas de la décision,
mais du projet de vie des parents

UN EXEMPLE DE PPS

2-Priorités et objectifs :

- **objectifs pédagogiques**
Acquisitions comparables à la moyenne de la classe d'âge

3-Décisions :

Aide humaine aux élèves mutualisée handicapés du 01/09/2020 au 31/07/2022.

Les prestations qui seront prises en charge au sein de l'établissement scolaire Collège public BEATUS RHENANUS sont les suivantes :

Actes de la vie quotidienne

- **Activités de la vie sociale et relationnelle**

4-Préconisations :

AVS m avec un objectif d'autonomisation de l'enfant.

Tps majoré/réduct. travail ddé

Tutorat

Adaptation des supports

Evaluations adaptées

Objectif
poursuivi :
Peut aussi être
la PAOA*

Décision de la
compensation
accordée par la
MDPH

Préconisations :
Grandes
orientations des
aménagements et
adaptations
pédagogiques ...
Ont besoin d'être
précisées pour
être mises en
application
(GEVA-Sco, document de
mise en œuvre ...)

* P.A.O.A : Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage
Texte de référence: Circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006, article 2.2.2

LE DOCUMENT DE MISE EN ŒUVRE DU PPS

3 déclinaisons :

Projet personnalisé de scolarisation Document de mise en oeuvre – École maternelle

Projet personnalisé de scolarisation : Document de mise en œuvre - école élémentaire

Projet personnalisé de scolarisation : Document de mise en œuvre - second degré

Ce document reprend entre autres les missions de l'AESH et son temps de présence et la mise en œuvre des préconisations du PPS (liste d'aménagements et adaptations pédagogiques à cocher ou à « stabiloter »).

-> utile lors de l'entretien de rentrée

-> utile pour les élèves venant d'obtenir un PPS

-> peut aider à compléter le GEVA-Sco avant l'ESS pour y reporter les aménagements et adaptations indispensables



COMMENT SAVOIR DE QUELS AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS L'ÉLÈVE A BESOIN ?

Quelques principes :

- Beaucoup de ressources sur internet mais pas évident de trouver ce qui convient pour un élève en particulier : en outre il n'existe pas de réponses stéréotypées et mécaniques que l'on pourrait appliquer à tous les élèves ayant le même diagnostic médical (que nous n'avons pas à connaître) : privilégier une entrée partant de vos observations et utiliser l'outil du Canopé : [cap école inclusive](#)
- Si un document de formalisation des aménagements et adaptations pédagogique existe déjà (PPRE, PAP, PPS, Gevasco, document de mise en œuvre du PPS), s'appuyer sur les indications données et continuer à observer l'élève pour ajuster



Identification
des difficultés
et des points
d'appui

Traductions
des besoins

Adaptations

L'enseignant relève les difficultés et points d'appui à travers les tâches scolaires quotidiennes.

Il fait apparaître des besoins et peut en discuter en équipe pluridisciplinaire (ESS, équipe éducative ...)

L'enseignant réfléchit aux adaptations à mettre en place :
- elles doivent être proposées et discutées en ESS lors des rencontres avec les différents intervenants.
(ou être formalisées dans un autre plan si l'élève n'a pas de PPS)

Un outil très utile : Cap école inclusive : Une grille d'observation interactive aidant au repérage des besoins et à l'identifications des adaptations à mettre en place

Ne pas rester seul

- Echanger en équipe pédagogique
- en parler avec les personnes ressources EN (CPC, psychologue scolaire, enseignants spécialisés de l'école s'il y en a, enseignant-référent, médecin scolaire ...)
- rencontrer les professionnels accompagnant l'élève.

Il s'agit d'identifier les besoins précisément et ainsi déterminer les aménagements et adaptations pédagogiques à mettre en place.



Si besoin, des réseaux et personnes ressources à solliciter au sein de l'académie

- Les chargés de missions de l'IEN Ecole Inclusive
 - troubles du comportement
 - déficience intellectuelle
 - Troubles spécifiques du langage et des apprentissages
 - Elèves à Haut Potentiel
 - Mission autisme
 - Troubles des fonctions motrices
- Réseau ressource autisme
- Réseau Ressource trouble du comportement et/ou Hyperactivité



Contacts directs du directeur

Et si cela ne suffit pas

Des Equipes pour vous accompagner

Equipe
Mobile
Ressource

Troubles du comportement
(pas besoin de notification)

EMAS

Equipe Mobile
D'appui à la
scolarisation

Tous type de handicap
(notification obligatoire)

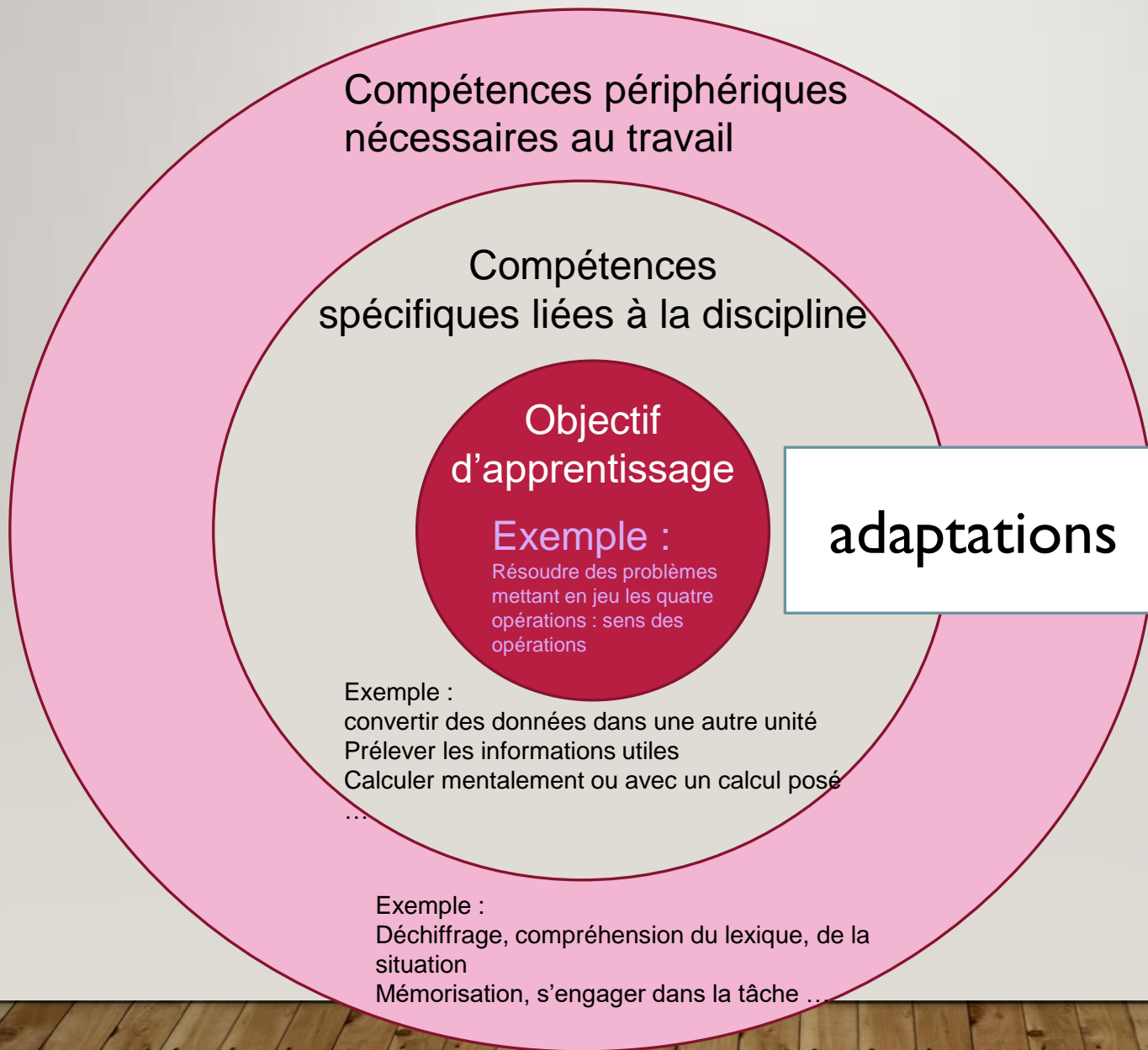
- L'objectif est de venir en soutien à l'équipe pédagogique et de l'aider à développer des outils facilitant l'inclusion de l'élève

Contacts par la Circonscription

Quels aménagements et adaptations
pédagogiques mettre en place ?



LA NOTION DE CŒUR DE CIBLE (H. BENOIT)



L'évaluation porte sur les compétences "cœur de cible" et non sur les compétences périphériques.

La non-maîtrise de certaines compétences spécifiques et/ou périphériques peut freiner l'accession au cœur de cible. Les adaptations lèvent ces freins.

Un exemple pour illustrer la notion de compétences cœur de cible

Énoncé de problème :

Lors de leur départ en vacances, les Dupont ont installé leurs vélos sur le toit de la voiture. La voiture a une hauteur de 1,75 m et la barre du toit a une hauteur de 16 cm. Les vélos des parents font 1,10 m de haut et ceux des deux enfants 0,75 m et 0,90 m. A l'approche d'un tunnel, ils voient le panneau ci-contre.



Question: Peuvent-ils passer ?

Quelles sont les compétences travaillées dans ce problème ?

Compétences périphériques

Chercher

- Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés [...]

Communiquer

- Expliquer sa démarche ou son raisonnement

Modéliser

- Utiliser les mathématiques pour résoudre quelques problèmes issus de situations de la vie quotidienne.
- Reconnaître et distinguer des problèmes relevant de situations additives, multiplicatives, de proportionnalité

Quelles sont les compétences travaillées dans ce problème ?

Compétences mathématiques

Raisonner

- Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement

Calculer

- Calculer avec des nombres décimaux, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations).

Compétence choisie en
cœur de cible

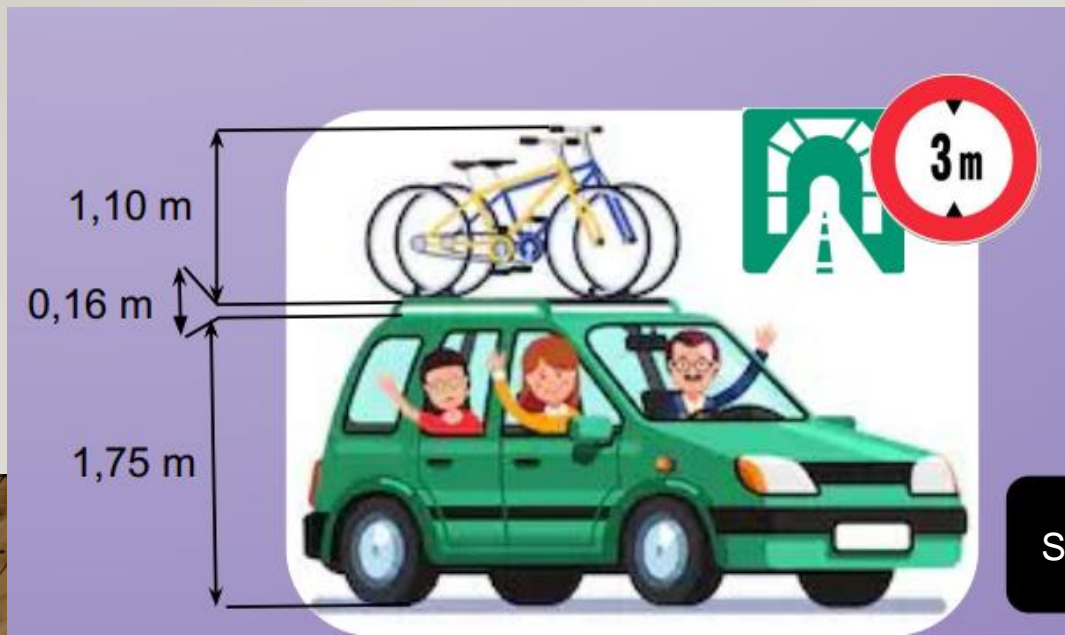
Les adaptations pourront se porter sur	des compétences spécifiques liées à la nature du travail engagé : la résolution de problème	Des compétences périphériques, qui sont “autour” de l’activité.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les données essentielles, - interroger les données à convertir, - alléger les calculs opératoires à mener 	<ul style="list-style-type: none"> - La compréhension du lexique, de la situation, du panneau de signalisation, - l’engagement dans la tâche, - le maintien de l’orientation, - soulager la mémoire à court terme, - aide à la régulation
Exemples d’adaptations	Allègement de certaines tâches: Conversions de certaines mesures Choix de retirer des données non essentielles	Choix de proposer un dessin en lieu et place du texte

Un exemple pour illustrer la notion de compétences cœur de cible

Lors de leur départ en vacances, les Dupont ont installé leurs vélos sur le toit de la voiture. La voiture a une hauteur de 1,75 m et la barre du toit a une hauteur de 16 cm.

Les vélos des parents font 1,10 m de haut et ceux des deux enfants 0,75 m et 0,90 m. A l'approche d'un tunnel, ils voient le panneau ci-contre.

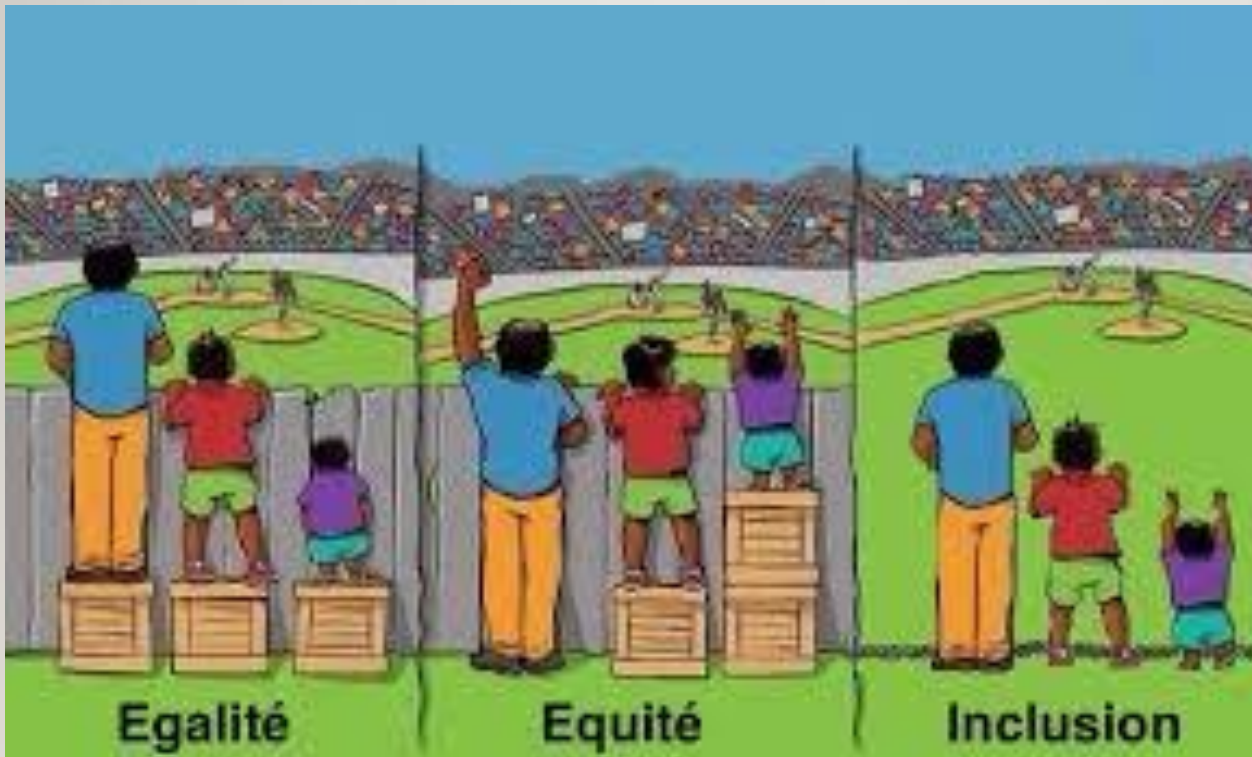
Question: Peuvent-ils passer ?



4 niveaux d'adaptations pédagogiques

1	Contournement de la difficulté qui ne change pas le contenu et/ou le niveau de difficulté de la tâche	<ul style="list-style-type: none">• relecture et reformulation d'une consigne• toilettage d'un support• écoute d'un enregistrement audio plutôt qu'une lecture magistrale ...
2	Allègement de la charge cognitive qui modifie peu le contenu ou le niveau de difficulté de la tâche sur le plan conceptuel ou méthodologique	<ul style="list-style-type: none">• toilettage du matériel à lire (les éléments clés, moins de détails)• présentation d'un texte plus court avec les mêmes règles à travailler
3	Réalisation d'une activité sur le même thème que celle que des autres élèves mais de niveau conceptuel moindre	<ul style="list-style-type: none">• lecture individuelle pour les élèves du groupe classe / repérage de mots pour un élève• dictée complète / de mots
4	Adaptation de la tâche et des objectifs poursuivis (contenu et niveau conceptuel) - activités = pour tous mais objectifs didactiques ≠ - activités et objectifs différents ≠	<ul style="list-style-type: none">• écouter une histoire lue en vue de travailler la compréhension / en vue de rester un certain temps assis et silencieux• recherche d'évènements sur frise historique / coloriage de la frise historique

LES AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES : TOUT DIFFÉRENCIER ?



Toute la classe peut bénéficier des aménagements mis en place pour un élève au premier niveau d'adaptations pédagogiques.

PENSER SON ENSEIGNEMENT EN TERME D'ACCESSIBILITÉ

- Structurer l'environnement temporel
- Structurer l'environnement spatial
- Soutenir, renforcer les comportements attendus, éducation positive
- Prévenir et gérer les débordements : sécuriser
- Assurer un enseignement explicite
- Penser l'évaluation: régularité, objectifs ciblés, explicites, autoévaluation, commentée de manière individuelle et non collective : que chacun puisse mesurer ses progrès par rapport à lui même et non au groupe.
- Favoriser une tâche qui engage tous les élèves et qui peut être différenciée
- Etre attentif à sa posture verbale et non verbale

DES GESTES PROFESSIONNELS

1- Aider à prendre la parole

2- Questionner et laisser du temps de réflexion

3- Donner du sens aux apprentissages et les rendre explicites

4- Valoriser, valoriser, valoriser

5- Faire reformuler et verbaliser

9- Accompagner les erreurs: les mettre en projet, les impliquer

10- Rendre l'élève acteur de ses progrès : l'outiller pour qu'il les visualise

6- Donner des repères visuels

8- Eviter les jugements sur les cahiers: expliquer, conseiller

7- Aménager la classe (coopération, tutorat, entraide)

QUELQUES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les aider à ...	Pistes pédagogiques
<p data-bbox="247 476 697 529">Appréhender l'écrit</p>	<ul data-bbox="840 362 1740 743" style="list-style-type: none"><li data-bbox="840 362 1688 439">• Veiller à la lisibilité des supports (arial ; verdana ; tahoma ; comic sans MS - support épuré)<li data-bbox="840 444 1731 521">• Mettre en place des stratégies de contournement de l'écrit<li data-bbox="840 529 1321 568">• Eviter les doubles tâches<li data-bbox="840 576 1541 654">• Cibler l'objectif pour éviter d'évaluer systématiquement l'écrit<li data-bbox="840 662 1740 743">• Aménager des temps de pause, penser au rythme de la séance
<p data-bbox="239 886 703 939">Reprendre confiance</p>	<ul data-bbox="840 815 1760 1076" style="list-style-type: none"><li data-bbox="840 815 1760 892">• Faire preuve de clarté cognitive « Ce que j' attends de toi, c' est ... »<li data-bbox="840 901 1721 978">• Etre précis sur les critères attendus (nombres de mots, de lignes, critères, ...) = fiche de route<li data-bbox="840 986 1547 1025">• Décomposer les consignes multiples.<li data-bbox="840 1033 1630 1072">• Encourager, motiver, aider à l'organisation

DES ACTIONS PEDAGOGIQUES

Les aider à ...	Pistes pédagogiques
Mieux maîtriser leur comportement	<p>Ils bavardent, s'agitent, perturbent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les surprendre avec humour• Répéter avec calme les attendus• Montrer la règle• Les autoriser à quitter le collectif. <p>Ils se montrent agressifs, violents (en classe et en récréation) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gérer les crises à froid.• Prévoir un lieu d'accueil. <p>Ils ont des comportements inadaptés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Accepter au départ plusieurs postures d'élève : au centre, dans un abri, en retrait mais en écoutant...• Encourager, féliciter les comportements adaptés• Dédramatiser les situations.
Gérer leurs émotions	<p>L'angoisse:</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcement positif, bienveillance, écoute• Cadre temporel clair et affiché, entrées en séances ritualisées• Relation privilégiée avec un pair• Alternier les activités nouvelles et connues pour réduire l'anxiété.• Prévenir suffisamment à l'avance s'il y a des changements, des transitions <p>La colère :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prévoir un lieu d'accueil.• Gestion des crises à froid

ET LORSQUE L'ÉLÈVE BÉNÉFICIE D'UNE AESH ?

L'AESH n'est pas l'adaptation mais une compensation

- L'enseignant reste seul maître des apprentissages
- Il propose des adaptations pédagogiques et lui seul en fait un retour aux parents
- L'AESH apprend à l'élève de s'en servir en favorisant une autonomie progressive
- L'AESH se coordonne avec l'enseignant et peut lui faire des retours sur la pertinence des adaptations

L'AESH compense le handicap de l'élève selon le PPS :

- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Accès aux activités d'apprentissage
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle

Quelques exemples



A vous : d'après vous qu'est-ce qui pourrait poser problème dans cet exercice ?

Comment rendre cet énoncé accessible ?

« Une classe de CE2 fait un élevage d'escargots. Au début, en septembre, ma classe avait 25 escargots adultes.

Trois mois plus tard, en décembre, les escargots ont fait des bébés et ils sont 87 en tout.

Combien de bébés escargots sont nés en trois mois ? »



- Qu'est-ce qui pourrait poser problème dans cet exercice ?
- Comment le rendre accessible ?

extrait exercices de grammaire (site académie de Tours)

Indique si les expansions du nom soulignées sont des adjectifs (ADJ), des compléments du nom (CDN) ou des propositions subordonnées relatives (PSR).

- La petite poule qui picore sur le mur est celle du voisin.
- La tempête a déraciné les arbres centenaires du parc.
- Pour la soirée, Lorenzo mettra son costume bleu foncé.
- Les enfants dégustent de la tarte aux pommes.
- Le film dont je t'ai parlé passe ce soir à la télévision.
- Lyon est la ville où je suis née.
- On trouve désormais de nombreux produits sans gluten.
- Noé a participé à une marche nocturne.

SÉLECTION DE LIENS

- [IEN ASH 67](#)
- [Plateforme Cap école inclusive](#)
- [Accessiprof](#)
- [Outils numériques – Ressources école inclusive](#)

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS



- **Plateforme « Cap Ecole inclusive »** (accessible aux enseignants et AESH) :
 - Disposer de ressources pédagogiques, immédiatement utilisables en classe, pour disposer de points d'appui, de références et de conseils utiles pour la scolarisation de tous les élèves



ACCESSI PROF

AccessiProf est un site gratuit et collaboratif fait par des enseignants pour des enseignants. Vous trouverez des outils pour préparer et animer votre classe de manière adaptée et structurée. Voici les accès aux mallettes :

[la mallette Troubles du comportement](#)

[la mallette Différenciation](#)

[la mallette Autisme](#)

[la mallette Troubles Dys](#)

[la mallette Motivation et Estime de soi](#)

[la mallette Enfants Intellectuellement Précoces](#)

★ [Accessiscol](#): démarches PPS, PPRE, PAP, PAI

Vos interlocuteurs : les Enseignants Référents pour la scolarisation des élèves en situation de Handicap

Secteur collège Sélestat et Marckolsheim

Rachel GOLDSCHMIDT
Collège JJ WALTZ
10 Rue des Tabacs - 67390 MARCKOLSHEIM
06 03 16 55 68
referent67.sud3@ac-strasbourg.fr

Secteur collège Villé et Châtenois

Audrey CHEVALLIER
Collège Jean MENDEL
4 avenue Adrien Zeller - 67600 Sélestat
03 88 92 01 13
referent67.sud7@ac-strasbourg.fr

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

